

Club Ecomobilité – Message du 2 décembre 2018

Nous avons à vous présenter cette semaine **deux documents qui sont publiés par le gouvernement français** qui sont des textes de **stratégies nationales**. A ce titre ils ne contiennent pas seulement des décisions sur lesquelles on peut directement avoir des avis, mais aussi un engagement de prendre des décisions à terme, après des études et des réflexions, notamment avec les acteurs économiques français mais aussi avec les pays voisins. Ces deux documents sont la **stratégie française sur l'énergie et le climat** et le **projet de loi sur la mobilité**. Il sera nécessaire de s'y référer dans les prochains mois lorsque les débats seront effectivement lancés notamment au Parlement sur la loi sur la Mobilité, pour bien comprendre quelles sont effectivement les orientations prises parmi les choix qui sont encore ouverts aujourd'hui.

La stratégie française sur l'énergie et le climat est un document de 33 pages, accessible [ici](#). Il est conseillé, si l'on ne veut pas tout lire tout de suite, de lire au moins [l'annexe de deux pages](#) qui exprime bien les ambitions et la méthode poursuivie: sur une question qui va concerner la vie quotidienne de tous les habitants du pays et la stratégie de tous les acteurs économiques qui y travaillent, vont y investir et désirent y travailler à l'avenir, la réflexion interne française a commencé en 2015, a eu un moment international en 2015 avec l'accord de Paris et s'est poursuivie dans la programmation pluriannuelle pour l'énergie et dans le plan climat qui doit se traduire par une ambition pour les acteurs français et notre position diplomatique (la neutralité carbone en 2050) Nous pourrons voir au cours de l'année 2019 si les acteurs, notamment régionaux relèvent le défi que l'Etat leur lance et si les grands pays de la planète et si nos voisins (européens ou non) prennent également des décisions pour ce qui les concerne. <http://www.urba2000.com/urba21/?Presentation-de-la-strategie-francaise-pour-l-energie-et-le-climat>

La **loi sur la mobilité** correspond aux **décisions** de nature législative que **le Parlement peut prendre** pour donner une suite à la **concertation engagée par la Ministre des Transports en 2017**, qui se traduit notamment par une orientation de l'investissement vers **la mobilité au quotidien qui doit être plus sûre, plus efficace, plus intermodale et intégrant mieux le numérique**. On verra là aussi dans quelle mesure le Parlement voudra s'engager dans les voies proposées par le gouvernement et comment les acteurs publics et privés français commenceront à mettre en œuvre **les lois sur la mobilité durable** qui sont déjà dans leur « boîte à outils » <http://www.urba2000.com/urba21/?Loi-mobilites-des-solutions-pour-tous-dans-tous-les-territoires>

Les **entreprises et territoires français** qui incarnent le **savoir-faire sur la ville intelligente** étaient venus en force à **Barcelone, Smart City World Congress**, (13 au 15/11/2018) avec l'appui de Business France et de VIVAPOLIS. Les communautés du **Havre, de Toulouse, de Montpellier et celle de Grenoble** accompagnées de pôles de compétitivité et d'entreprises notamment de l'éclairage et du Grid <http://www.urba2000.com/urba21/?Smart-City-Expo-World-Congress-Barcelone-forte-presence-francaise>

Les travaux de **VEDECOM (pôle de compétitivité sur les véhicules dé-carbonés et communicants)** sont maintenant ouverts de manière à ce que les recherches et les documents pouvant être utiles à la formation soient plus accessibles à ceux qui en ont l'usage. Vous pouvez trouver sur www.vedecom.fr le **e-learning** qui vous indique **comment utiliser des véhicules autonomes dans un projet** et le **programme** ainsi que les **résumés des présentations** faites au cours de la journée SMIV (Smart Mobility and Intelligent Vehicle) du 27 novembre dernier animée par **Féthi Ben Ouezdou directeur scientifique** et présidée par **Philippe WATTEAU, DG**

L'Ecole Polytechnique a décidé de renforcer ses partenariats **avec les Universités chinoises**, notamment avec l'**Université de Tsinghua**. A cette fin la **fondation de l'Ecole (AX)** a créé un groupe **X-Chine** entre les **anciens élèves** (français et chinois, puisqu'il y a maintenant une communauté importante d'anciens élèves chinois), les **chercheurs** (car il y a des chercheurs chinois dans les laboratoires) et les **membres des associations** (dont des associations d'anciens élèves des écoles d'ingénieurs qui s'intéressent **professionnellement ou personnellement au développement durable et aux relations entre la France et la Chine dans ce domaine ...**) **Si vous n'êtes pas déjà membre d'une association qui vous ait informé de ces travaux**, n'hésitez pas à **signaler** votre intérêt pour ces sujets et les raisons qui motivent cet intérêt.

Bien à vous
JF Janin